

# 1 **Compte –rendu réunion du CA de la SMV du 2/10/2010**

2 Présents : Danièle Badet, Eric Caumes, Sabine Genty, Catherine Goujon, Fabienne Legoff, Jean  
3 Philippe Leroy, Sylvie Piccoli, Christophe Rapp, Marie Catherine Receveur,

4 Excusés : Olivier Bouchaud, Ludovic de Gentile, Nadine Godineau, Dominique Jean, Philippe Parola,  
5 Albane Perdrix, Laurent Sido, Frédéric Sorge.

6 Le CA initialement prévu de 10 heures à 17 heures, a été réduit pour finir à 13 heures du fait du peu  
7 de membres présents. Début de la séance 10H05

## 8 **Ordre Du Jour :**

### 9 **1. Les journées SMV :**

#### 10 **1.1.Journées du 12 & 13 Octobre 2010 :**

11 A ce jour, 86 inscrits, pour les 2 jours confondus (12 : SMV et 13 : Association Emile Brumpt),  
12 mais la grève prévue ce jour là va probablement réduire les inscriptions de dernière minute, en  
13 particulier pour les provinciaux.

14 Eric suggère que les intervenants qui ne pourront pas venir envoient leur topo et diaporama  
15 pour qu'ils puissent être faits par un autre, présent.

16 Les sponsors :

- 17 • Sanofi-Pasteur : 1200€
- 18 • Sovedis : 1000€
- 19 • GSK : 2000€
- 20 • Katadyn : 1000€
- 21 • Novartis : OK sur le principe mais somme non fixée
- 22 • SOS Pèlerins participera peut-être pour 1000€.

23 La location de la salle coûtera à la SMV 5460€ tout compris (appareils...). Les repas coûtent 18,52€/   
24 personne et les pauses du matin et de l'après midi, respectivement 2,17 et 1,97 €. A cela s'ajoute les   
25 sacs, soit au total, le coût sera autour de 10.000€, si l'on compte sur 100 inscrits, le revenu sera   
26 autour de 12.000€.

27 Catherine propose un enregistrement numérique qui pourrait être ensuite mis sur le site, pour un   
28 coût de 80€ HT/jour.

29 Il y aura 2 posters et le 2° jour, une exposition photo et une intervention de l'association Aidétous.

#### 30 **1.2.Journée de Mars 2011 à Fréjus Dermatoses du voyageur**

31 La journée se tiendra le 25 Mars 2011, à la salle des fêtes (200 places) de Fréjus au centre ville; le   
32 coût de la location de 9h à 17 heures est de 445€. Le repas se fera soit sur place avec un traiteur soit   
33 dans un restaurant de proximité.

34 La journée comprendra 4 parties : les dermatoses solaires, les arthropodes, les dermatoses marines,   
35 les infections dermatologiques. Les orateurs ont donné leur accord. L'inscription est fixée à 60 € plus   
36 le repas.

#### 37 **1.3.Réunions suivantes**

38 Des questions se posent sur le rythme des journées à venir. Faut-il maintenir 2 journées par an ?  
39 Faut-il tenir l'AG en même temps qu'une journée ?

40 J Philippe parle d'une période de décision par rapport au cadre de ces journées, à la formation, aux  
41 congrès de l'ISTM et autres.

- 42 → Soit on reste dans ce cadre formation mais sans prise en charge des employeurs ou
- 43 structures car pas de statut de congrès,
- 44 → Soit on évolue vers un cadre de congrès, mais c'est plus lourd et on ne pourra pas les faire
- 45 aussi fréquentes. Les journées régionales ressemblent finalement plus souvent à ce format.

46 Eric résume ce problème en 3 options possibles à choisir :

- 47 → Une journée parisienne en automne et une régionale au printemps chaque année avec l'AG
- 48 en province ou en plus à Paris,
- 49 → 2 journées par an mais inversées : à Paris au printemps avec l'AG et en région automne,
- 50 → Une journée biennale à Paris (comme il y a quelques années) alternée une année sur 2 avec
- 51 une AG accompagnée de formation et une journée en province chaque année.

52 Dans le 2° cas, la prochaine réunion de Paris pourrait être au printemps 2012, mais Christophe  
53 rappelle que ne pas faire de réunion d'automne en Octobre 2011 entraînerait un manque à gagner  
54 pour la SMV, c'est le bénéfice de ces réunions qui permet à la SMV de financer les travaux de  
55 recherches.

56 J Philippe signale que Patrick Rodriguez doit prendre la présidence de la Société Française de  
57 médecine aérospatiale et qu'il souhaiterait l'organisation d'une journée commune pour la prochaine.  
58 Sylvie propose aussi qu'une journée soit plus une formation destinée au personnel des CVI dans  
59 lesquels il y a du turn-over.

60 Décision à prendre au CA du 11 octobre

## 61 **2. Actions de recherche en cours**

### 62 **2.1. Vaccination Fièvre Jaune Dakar** (Ludovic, Christophe, J Philippe, Olivier, et Philippe Royon)

63 La subvention de 20.000€ de la DGS avait été prolongée par un avenant en 2009, au 21 septembre  
64 2010.

65 Le projet est pertinent sur le plan scientifique, la méthodologie avait été revue : étude sur un an  
66 incluant 15.000 voyageurs, les correspondants sur place sont identifiés : les enquêteurs, les Dr Rémi  
67 Michel et Dr Adama Tall du centre épidémiologique Pasteur de Dakar, les contacts à l'aéroport,  
68 l'échantillonnage des avions a été fait, Philippe R. a été sur place en février pour étudier la faisabilité.  
69 La DGS a demandé l'approbation de l'étude par un comité d'éthique (impossible à Dakar) qui a été  
70 réuni à Bégin par Christophe.

71 Le 25/05/2010 une convention a été signée définissant les modalités de l'étude. Tout était prêt.

72 L'étude devait être autorisée par le ministère de la santé sénégalais, mais le dossier y a été perdu cet  
73 été. Et retrouvé seulement le 25 septembre et l'autorisation finalement obtenue 4 jours trop tard  
74 pour la subvention de la DGS. Le budget semble perdu malgré l'intervention d'Eric auprès de Frédéric  
75 Jourdain, responsable du dossier à la DGS.

76 Compte tenu de ces données, il nous reste 4 possibilités :

77 → Abandon de l'enquête

78 → Financement à 100% de la SMV

79 → 2° avenant, mais a été éliminé par la réponse le 30/09 de la DGS

80 → Arrêt, remboursement de la subvention, redemande d'une subvention, sans garantie de  
81 l'obtenir, en représentant le même dossier, ce qui permettrait de reprendre l'enquête au  
82 mieux début 2012.

83 Si l'on retient cette dernière solution, il faudra refaire une enquête préliminaire en Février 2011,  
84 financée par la SMV, rendre les résultats au 2° trimestre, déposer le dossier fin du 2° trimestre, et  
85 accord ou non de la DGS fin 2011.

86 Les questions sont :

87 La SMV est-elle capable de financer ? Eric estime que cette étude est suffisamment importante pour  
88 que la SMV la finance si elle en est capable.

89 Le président du CMVI pourrait-il obtenir une prolongation ? Eric est pessimiste sur cette éventualité.

90 Compte tenu du mécanisme de financement DGS (c'est une idée SMV mais la DGS a demandé à la  
91 SMV de faire cette étude), on décide ce jour :

92 -> revoir avec la DGS en remontant un rapport (Christophe) car une enquête faisabilité a déjà été  
93 faite mais les résultats n'ont pas été rendus à la DGS.

94 -> ne pas attendre 18 mois avant de faire cette étude,

95 -> que la SMV peut assumer

96 A valider au CA du 11 octobre

97 **2.2. Etude AMARCOR** : (J Philippe)

98 Ce jour, 89 patients ont été inclus dans l'étude, dont 36 sous corticoïdes et vaccinés. Une dizaine de  
99 patients sous corticoïdes vaccinés ou non devraient encore être inclus.

100 **2.3. Chronovac** : (Catherine)

101 Le protocole avait été modifié il y a quelques mois pour devenir une étude rétrospective : recherche  
102 de dossiers de moins de 6 mois, d'enfants ayant été vaccinés par le vaccin Fièvre Jaune moins de 28  
103 jours après un vaccin ROR. Les 2 experts interrogés après analyse du protocole n'ont pas  
104 recommandé l'analyse de la cinétique des anticorps sur 2 prélèvements à un an d'intervalle, le 2°  
105 prélèvement a donc été supprimé.

106 Une étude de faisabilité doit montrer qu'on peut convaincre les parents de ramener leur enfant pour  
107 faire le prélèvement. En l'absence d'immunisation, il sera revacciné.

108 Pour convaincre les parents et offrir une contrepartie, il leur sera proposé que l'enfant soit vacciné  
109 gratuitement contre l'hépatite A, à l'occasion du prélèvement. Il reste à solliciter GSK pour obtenir  
110 les vaccins HVA gratuitement.

111 Le financement de cette étude était de 20.000€, dont 20.000 offert Par Sanofi qui devait aussi fournir  
112 les vaccins quand l'étude était prévue prospective (le remplacement de ces doses par une somme

113 d'argent équivalente est en cours de négociation). Les sérologies FJ et ROR seront faites gratuitement  
114 par les labos concernés.

115 Un des médecins du service des vaccinations du Centre médical de l'Institut Pasteur a pu trouver  
116 dans les 6 derniers mois, 40 dossiers d'enfants correspondant à ces critères.

## 117 **2.4. Etude PPAV**

118 Cette étude est terminée et les 2 textes court et long sont prêts à être publiés. Le texte long fera  
119 l'objet d'un livre publié par l'IRD sur la base de 200 exemplaires financés par la SMV.

120 Le texte court sera publié dans le numéro de mars 2011 de « Parasite », il n'a pas pu être programmé  
121 plus tôt du fait de son volume (20 pages). Ce texte sera donc référencé. En attendant cette parution,  
122 « Parasite » annoncera dans son éditorial que ce texte sera disponible en version électronique sur les  
123 sites des sociétés savantes dans les 2 prochains mois : SMV, SPILF, SFMA.

124 Les flyers grand public seront publiés par Vivactis, pour la somme de 3000€ (pour combien  
125 d'exemplaires ?). Nous devons vérifier qu'il sera possible d'utiliser une version électronique qui  
126 pourra être imprimée.

127 Le financement a été de 60.000€ dont 30.000 de la DGS, 15.000 de la SMV et le reste par Sanofi  
128 Pasteur ( ? ou autres ?)

## 129 **3. Finances SMV (Fabienne, Danièle)**

### 130 **3.1. Comptes généraux**

131 Sur les différents comptes, la SMV a 166.000€, dont 50.000 de réserve et 20.000 à rendre à la DGS,  
132 soit disponible 96.000€.

133 Les frais de fonctionnement doivent rester équilibrés par les cotisations. Ils comprennent :

- 134 → Téléphone, domiciliation, assurances,
- 135 → Hébergement du site, maintenance du site,
- 136 → Expert comptable, reliquat expert comptable, banque
- 137 → Envois postaux, papeterie,
- 138 → Secrétariat
- 139 → Déplacements,
- 140 → Lettre
- 141 → Site conseils medecinedesvoyages.net

142 Les dépenses à ce jour sont d'environ 18.000€ avec une prévision de 23.000 pour l'année 2010, or  
143 aujourd'hui les cotisations entrées sont de 8.000€ seulement.

144 La relance de l'appel à cotisations cette année n'a pas été faite, l'idée était de la faire après  
145 l'amélioration du site donnant la possibilité de s'inscrire et de payer directement en ligne. Mais ces  
146 modifications représentent 3 jours de travail avec SILK Informatique, elles sont justifiées par  
147 l'augmentation du fichier d'inscrits (autour de 500 possibles, dont 400 espérés).

148 Décision à prendre au CA du 11 pour faire la modification sur le site

149 Il y a donc urgence à faire la relance : il est décidé de faire une relance générale par mail. Puis d'en  
150 refaire une par courrier couplée avec les élections partielles.

### 151 **3.2. Compte formation**

152 Les comptes sont bénéficiaires avec 11.673€, et pas de dépenses, malgré quelques difficultés pour  
153 récupérer les paiements des formations des infirmiers de santé au travail auprès des entreprises.  
154 Toutefois il faut mettre en place la rémunération du secrétariat pour la formation de IW, qui est pour  
155 le moment essentiellement assuré par Philippe Royon, assisté de Danièle, Anne Demantké et Sabine.  
156 Pour la dernière formation de Mars 2010, la secrétaire d'Olivier a passé 18h de son temps à aider aux  
157 préparatifs, que nous devons lui rémunérer.  
158 Sylvie propose la solution du TEP (Titre Emploi P ?) qu'on peut demander à l'URSSAF et qui permet de  
159 payer quelques heures régulières, en remplissant un bordereau  
160 Philippe et Olivier ont recherché les possibilités pour rémunérer des participations très ponctuelles  
161 *(j'ai eu Olivier au téléphone après le CA, qui a un document expliquant que l'on peut rémunérer sans*  
162 *le déclarer URSSAF une personne s'il s'agit de qq heures faites ponctuellement, juste par un chèque et*  
163 *une note remplie par la personne qui reçoit le chèque, j'aurai ce doc pour le prochain CA).*

#### 164 4. Questions diverses

##### 165 4.1. Secrétariat formation suite

166 La commission formation souhaite pérenniser la possibilité d'utiliser du secrétariat, pour  
167 l'organisation et le suivi de ces formations, lourdes sur ce plan du fait des relations  
168 compliquées avec les entreprises (une hiérarchie médicale et administrative, un service  
169 formation interne, un service compta et souvent un service prestataire qui gère les budget  
170 formations). Il faudra aussi utiliser une adresse courrier unique neutre pour éviter des allers-  
171 retours de courrier à Angers, voire chez Michel Rey...

172 A valider par le CA du 11 octobre

173

174 La commission demande aussi la création d'une adresse e-mail unique pour la formation  
175 qui éviterait d'utiliser les adresses professionnelles ou personnelles de ceux impliquer.  
176 On s'accorde sur une adresse à laquelle on accèdera par un accès opérateur, une adresse, et  
177 un mot de passe qui seraient donnés aux quelques utilisateurs, J Philippe s'en occupe.

178

##### 179 4.2. La FMC

180 Un changement de texte est prévu pour 2011, Eric explique que la FMC passerait par un  
181 interlocuteur unique regroupant plusieurs Sociétés, par exemple pour l'infectiologie, la  
182 SPILF, le CEMIT, la SPE, la SMV, etc. passerait par un système unique ; La visibilité est trouble  
183 pour le moment.

184

##### 185 4.3. Election partielle pour le remplacement de Fabrice

186 J Philippe et Eric ont reçu 3 candidatures (Paul Henri Consigny, Stéphane Jaureguiberry,  
187 Nathalie Colin de Verdières) avec leur profession de foi, le vote se fera obligatoirement par  
188 correspondance (trop court à organiser pour la journée du 12/10). Au matériel de vote sera  
189 ajouté un rappel de cotisation 2010.

190 On retient l'idée de proposer une journée à Angers pour l'annonce publique des résultats  
191 qui serait aussi l'occasion de faire le dépouillement tous ensemble !

192

193 Fin de séance vers 13 heures.

194 **PROCHAIN CA LE 11 OCTOBRE à 18 heures 30 A LA PITIE BIBLIOTHEQUE DE LA PARASITOLOGIE**

195 **Rédigé par Sabine Genty**